

Plan local d'urbanisme

Le Plan local d'urbanisme (anciennement le plan d'occupation des sols ou POS) organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales, ...

A Pelleport, le PLU est actuellement en cours de révision.

Vous pouvez toutefois aller le consulter sur place à la mairie.

Pour plus d'information sur le PLU en général, consultez <http://www.plu-info.net/index.html> et sur <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Ouverture de l'enquête publique à Pelleport

[Télécharger le fichier «ENQUETE PUBLIQUE MODIF PLU.pdf» \(142.9 KB\)](#)